

SYNDICAT INTERCOMMUNAL LE PORTEL - OUTREAU

Secrétariat

Mairie du Portel

03-21-87-73-73

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt quatre, le huit octobre, à seize heures trente, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de LE PORTEL, sous la présidence de Monsieur Sébastien CHOCHOIS, Maire d'Outreau, en suite des convocations en date du trois octobre dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

Etaient présents :

M. Sébastien CHOCHOIS, Président, Maire d'Outreau,
Mme Corinne VANACKERE, Mme Laura BOMY, délégués d'Outreau,
Mme Laurence DEWALLE, M. André DOUCHET, Mme Christine GRIGNON, M. Pierre COPPIN,
Délégués du Portel

Assistaient à la réunion :

M. Franck DEGARDIN, Directeur Général des Services du Portel
M. Laurent LANNOY, Directeur Général des Services d'Outreau
M. Jean-Michel TARTARE, Directeur des Services Techniques d'Outreau
Mme Florence LIMASCON, Directrice de la Piscine « Océane »
M. Maxime LOUIS de la Piscine « Océane »

Etaient excusés :

M. Olivier BARBARIN, Vice-Président, Maire du Portel, qui avait donné pouvoir à M. Pierre COPPIN
M. Maxime LEPRETRE qui avait donné pouvoir à Mme Laurence DEWALLE
M. Jean-Pierre PODEVIN qui avait donné pouvoir à M. Sébastien CHOCHOIS
Mme Sylvie DELETOILLE qui avait donné pouvoir à Mme Corinne VANACKERE
M. Guillaume PATTE, Directeur des Services Techniques du Portel

M. Pierre COPPIN est élu secrétaire de séance.

N°2024-12 **Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mars 2024.**

L'ordre du jour était accompagné du projet du procès-verbal de la séance du 22 mars 2024.

Après avoir pris connaissance de ce procès-verbal,

Le Comité Syndical invité à délibérer,
Sur proposition de Monsieur le Président,
DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

- de l'approuver.

Résultat des votes : Contre : /
Abstention(s) : /
Pour : 10



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme au registre

Le Président
Sébastien CHOCHOIS
Maire d'Outreau
Conseiller Départemental

Accusé de réception en préfecture
062-256201518-20241008-2024-12-DE
Date de télétransmission : 21/10/2024
Date de réception préfecture : 21/10/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL LE PORTEL - OUTREAU

Secrétariat

Mairie du Portel

☎ 03-21-87-73-73

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt quatre, le huit octobre, à seize heures trente, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de LE PORTEL, sous la présidence de Monsieur Sébastien CHOCHOIS, Maire d'Outreau, en suite des convocations en date du trois octobre dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

Etaient présents :

M. Sébastien CHOCHOIS, Président, Maire d'Outreau,
Mme Corinne VANACKERE, Mme Laura BOMY, délégués d'Outreau,
Mme Laurence DEWALLE, M. André DOUCHET, Mme Christine GRIGNON, M. Pierre COPPIN,
Délégués du Portel

Assistaient à la réunion :

M. Franck DEGARDIN, Directeur Général des Services du Portel
M. Laurent LANNON, Directeur Général des Services d'Outreau
M. Jean-Michel TARTARE, Directeur des Services Techniques d'Outreau
Mme Florence LIMASCON, Directrice de la Piscine « Océane »
M. Maxime LOUIS de la Piscine « Océane »

Etaient excusés :

M. Olivier BARBARIN, Vice-Président, Maire du Portel, qui avait donné pouvoir à M. Pierre COPPIN
M. Maxime LEPRETRE qui avait donné pouvoir à Mme Laurence DEWALLE
M. Jean-Pierre PODEVIN qui avait donné pouvoir à M. Sébastien CHOCHOIS
Mme Sylvie DELETOILLE qui avait donné pouvoir à Mme Corinne VANACKERE
M. Guillaume PATTE, Directeur des Services Techniques du Portel

M. Pierre COPPIN est élu secrétaire de séance.

N°2024-13 **Objet : Souscription d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne Hauts de France.**

Il paraît opportun de souscrire une ligne de trésorerie interactive d'un montant maximum de **165.000 Euros** auprès de la **Caisse d'Epargne Hauts de France**.

Le Comité Syndical invité à délibérer, sur proposition de Monsieur le Président,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **D'approuver la souscription** par le Syndicat Intercommunal LE PORTEL – OUTREAU, d'une ligne de Trésorerie interactive auprès de la Caisse d'Epargne Hauts de France à hauteur maximum d'un montant de **165.000 €** (cent soixante cinq mille euros) aux conditions suivantes :

- Durée : **12 mois**
- Taux d'intérêt : **€STR + marge de 1 %**
- Périodicité : **mensuelle**

Remboursement : débit d'office

Frais de dossier : 500 euros

Commission de non-utilisation : 0,30 % de la différence entre le montant de la LTI et l'encours quotidien
périodicité identique aux intérêts.

- **D'autoriser Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-Président à signer la convention de souscription de la ligne de Trésorerie interactive** et à procéder sans autre délibération aux versements et remboursements prévus dans la convention de souscription de la ligne de Trésorerie de la Caisse d'Epargne.

Résultat des votes : Contre : /
Abstention(s) : /
Pour : 10

Accusé de réception en préfecture
062-256201518-20241008-2024-13-DE
Date de télétransmission : 21/10/2024
Date de réception préfecture : 21/10/2024



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme au registre

Le Président
Sébastien CHOCHOIS
Maire d'Outreau
Conseiller Départemental

Date d'affichage : Le 15/10/2024

SYNDICAT INTERCOMMUNAL LE PORTEL - OUTREAU

Secrétariat

==
Mairie du Portel

==
☎ 03-21-87-73-73

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt quatre, le huit octobre, à seize heures trente, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de LE PORTEL, sous la présidence de Monsieur Sébastien CHOCHOIS, Maire d'Outreau, en suite des convocations en date du trois octobre dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

Etaient présents :

M. Sébastien CHOCHOIS, Président, Maire d'Outreau,
Mme Corinne VANACKERE, Mme Laura BOMY, délégués d'Outreau,
Mme Laurence DEWALLE, M. André DOUCHET, Mme Christine GRIGNON, M. Pierre COPPIN,
Délégués du Portel

Assistaient à la réunion :

M. Franck DEGARDIN, Directeur Général des Services du Portel
M. Laurent LANNOY, Directeur Général des Services d'Outreau
M. Jean-Michel TARTARE, Directeur des Services Techniques d'Outreau
Mme Florence LIMASCON, Directrice de la Piscine « Océane »
M. Maxime LOUIS de la Piscine « Océane »

Etaient excusés :

M. Olivier BARBARIN, Vice-Président, Maire du Portel, qui avait donné pouvoir à M. Pierre COPPIN
M. Maxime LEPRETRE qui avait donné pouvoir à Mme Laurence DEWALLE
M. Jean-Pierre PODEVIN qui avait donné pouvoir à M. Sébastien CHOCHOIS
Mme Sylvie DELETOILLE qui avait donné pouvoir à Mme Corinne VANACKERE
M. Guillaume PATTE, Directeur des Services Techniques du Portel

M. Pierre COPPIN est élu secrétaire de séance.

N°2024-14 **Objet : Révision de la tarification de la piscine.**

Il est proposé au Comité Intercommunal de modifier les tarifs de la piscine intercommunale.

La nouvelle grille de tarifs de la piscine « Océane » ci-annexée serait applicable au **1^{er} janvier 2025**.

Le Comité Syndical invité à délibérer,
Sur proposition de Monsieur le Président,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés,

- d'approuver la grille des tarifs de la piscine intercommunale Le Portel-Outreau modifiée telle que ci-annexée, qui sera applicable à compter du **1^{er} janvier 2025**.

Résultat des votes : Contre : /
Abstention(s) : /
Pour : 10



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait certifié conforme au registre

Le Président
Sébastien CHOCHOIS
Maire d'Outreau
Conseiller Départemental

Accusé de réception en préfecture
062-256201518-20241008-2024-14-DE
Date de télétransmission : 21/10/2024
Date de réception préfecture : 21/10/2024

Date d'affichage : Le 15/10/2024

Tableau 1

Tarification Océane piscine au 1er janvier 2025

Entrée piscine	TARIF UNITAIRE	ABONNEMENT 10 ENTREES	ABONNEMENT 20 ENTREES	ABONNEMENT ANNUEL
Enfant (4-16 ans)	2,50 €	20	35	
Enfant gratuit le dimanche accompagné d'un adulte				
Étudiant	3,00 €	24	45	
Adulte	4,5	36	67,5	200 LP/O 225 ext
Tarif réduit (demandeur d'emploi, handicapé)	3,00 €	24	45	
ACTIVITÉS	TARIF UNITAIRE	ABONNEMENT 10 ENTREES	ABONNEMENT 20 ENTREES	ABONNEMENT ANNUEL
Espace détente (sauna hammam + entrée piscine)	7,50 €	60	100	
Aquagym Le Portel / Outreau	8,5	69	128	
Aquagym extérieur	10	79	147	
Aquagym sénior (adhérent séjour / pôle sénior)	4,5	40		
Aquagym sénior non associatif	6	53		
Aquagym santé bien être (prescription médicale ald)	4,5	40		
Aquabike Le Portel / Outreau	10,00 €	80		
Aquabike extérieur	12	96		
Perfectionnement adulte Le Portel/ Outreau	8,5	69	128	230 possibilité en 2 semestres
Perfectionnement adulte extérieur	10	79	147	250 possibilité en 2 semestres
Location aqua bike (sur réservation lundi vendredi midi)	5			
Bébés ploufs (6 mois à 3 ans révolus, 2 parents accompagnants + bébé) Le Portel / Outreau	7 2ème bébé 2€ (même famille)	56		
Bébés ploufs (6 mois à 3 ans révolus, 2 parents accompagnants + bébé) Extérieur	9 2ème bébé 2€ (même famille)	76		
Abonnement trimestriel				
Jardin aquatique (4-6 ans) Le Portel / Outreau	50			
Jardin aquatique (4-6 ans) Extérieur	70			
3 périodes septembre - décembre. janvier - mars Avril-juin				
Leçons collectives natation		Le Portel /Outreau	Extérieur	
Stage enfant vacances 4 jours (1 férié dans la semaine)	40		45	
Stage enfant vacances 5 jours	50		55	
Leçons collectives enfant stage période scolaire sur 5 semaines (10 séances)	90		99	
		Le Portel /Outreau	Extérieur	
Leçons collectives étudiant / handicapé/ demandeur d'emploi (10 séances)	95		104	
Leçons collectives adultes (10 séances)	100		115	
		Le Portel /Outreau	Extérieur	
Aquaphobie 10 séances	80		90	
		Le Portel /Outreau	Extérieur	
Ecole de natation tarif annuel	120€ avec entrées illimitées en public		150€ avec entrées illimitées en public	Possibilité de payer en 2 fois tarif dégressif pour les fratries - 10% à partir du 2ème enfant
BNSSA (BLMD) cotisation annuelle	150			
Tarif événementiel (octobre rose, téléthon, nuit de l'eau)	5			
Remplacement carte magnétique (perte ...)	5			
Anniversaire	100€ 10 participants	Acompte 50€ à la réservation	participant supplémentaire 8 €	
Comité d'entreprise		Enfants	Adultes	
Comité d'entreprise 50 à 500	1,6		3	
Comité d'entreprise 501 à 1000	1,5		2,8	
Comité d'entreprise + 1000	1,4		2,6	
Tarification spécifique groupe				
Enfant accueil de loisir LP/O	2			
Enfant accueil de loisir extérieur	3			
Écoliers LP/O	2			
Écoliers extérieur	3			
Collège LP /O	2€ / élève par séance			
Collège extérieur	2,50			
Établissement spécialisé (IME /SOA/ESAT LP/O)	2,5			

Établissement spécialisé (CAMPS IME-Foyers extérieur)	3
-------------------------------------------------------	---

Bonnet de bain	4
----------------	---

Toute carte d'abonnement a une validité de 1 an à compter de la date d'achat.
L'abonnement au tarif Le Portel Outreau est soumis à la présentation d'un justificatif de domicile
Les tarifs réduits sont soumis à présentation d'un justificatif.

Aucun remboursement ne peut avoir lieu quelque soit le motif de non utilisation..